



*Ville de Pontivy*

## **Commission devoir de mémoire**

### **Compte-rendu de la réunion du 26 mars 2012**

C16-2012-001

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

##### Représentant les associations patriotiques

Madame Thérèse DE L'ESCALE, Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (UNADIF)

Monsieur Guy JOUAN, Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (UNADIF)

Monsieur Joseph ROUXEL, Société d'entraide des Médaillés de la Légion d'Honneur, Président

Monsieur Armel JOUET, Union Fédérale des Anciens Combattants (UFAC), Président

Monsieur Yves LE BEVER, Association des Officiers Mariniers et veuves, Président de la section de Pontivy

Monsieur Barthélémy QUILLERÉ, Fédération Nationale des retraités de la Gendarmerie, Président

Monsieur Fernand CARGOUËT, Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR), Président

Monsieur Christian LOSQ, Association des Médaillés Militaires, Président

Monsieur Georges AUDUREAU, Union Nationale des Combattants Afrique du Nord Soldats de France (UNC-AFN), Président

Monsieur Pierre LE BERRE, Fédération Nationale des Blessés du Poumon, Président

Monsieur Joseph BEURON, Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA), Président

Monsieur Jacques BRUHAT, 3<sup>ème</sup> Bataillon Forces Française de l'Intérieur et Combattants Volontaires de la Résistance (FFI et CVR), Président

Monsieur Jacques LE BAS, Association des Anciens Combattants prisonniers de guerre, combattants Algérie, Tunisie, Maroc – Théâtre d'opérations Extérieure (CAPG-CATM-TOE)

### Représentant le Conseil municipal

Monsieur Alain LE MAPIHAN, Adjoint au Maire, rapporteur de la commission extra municipale du Devoir de Mémoire

Madame Martine PIERRE, Conseillère municipale, membre de la commission extra municipale du Devoir de Mémoire

## **ÉTAIENT EXCUSÉS**

### Représentant les associations patriotiques

Madame Jeanne LUCAS, Union Fédérale des Anciens Combattants (UFAC)

Monsieur Félix JAN, Association Rhin et Danube

Monsieur Jean BENAILLOU-LIMELETTE, Fédération Nationale des Anciens des Missions Extérieures (FNAME Bretagne), Délégué départemental

### Représentant le Conseil municipal

Madame Élisabeth PEDRONO, Conseillère municipale, membre de la commission extra municipale du Devoir de Mémoire

Monsieur Claude LE BARON, Conseiller Municipal, membre de la commission extra municipale Devoir de mémoire

Monsieur Gérard DERRIEN, Conseiller Municipal, membre de la commission extra municipale Devoir de mémoire

## **ASSISTAIENT A LA RÉUNION**

Madame Françoise LE DEVEDEC, adjointe administrative, cabinet du maire

Monsieur Denis LE COLLETER, Chargé de l'organisation et du déroulement des cérémonies patriotiques.

## **1. INTRODUCTION**

Monsieur LE MAPIHAN ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et demande qu'un moment de recueillement soit observé en mémoire de deux membres de la commission décédés :

M. CADIO Edmond, Secrétaire-Trésorier de l'Association des Médailleurs Militaires

Melle DE GEYER Annick, Présidente d'honneur de l'Ordre National du Mérite.

Le compte-rendu de la séance du 3 octobre 2011 est approuvé sans observation.

## **2 – LOI DU 20 FÉVRIER 2012**

L'Assemblée nationale a adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution, le projet de loi dont la teneur suit :

Article 1 : le 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de commémoration de la victoire et de la Paix, il est rendu hommage à tous les morts pour la France.

Cet hommage ne se substitue pas aux autres journées de commémoration nationales.

Article 2 : Lorsque la mention « Mort pour la France » a été portée sur son acte de décès dans les conditions réglementaires, l'inscription du nom du défunt sur le Monument aux Morts de sa commune de naissance ou de dernière domiciliation ou sur un stèle placée dans l'environnement de ce monument est obligatoire.

## **3. DOSSIER AVIATEUR CANADIEN CHARLES KERN**

Ce pilote canadien est mort dans le crash de son avion le 2 août 1944 au lieu-dit Crénihuel en Pontivy.

Des recherches effectuées ont permis de localiser l'endroit exact où l'avion s'est écrasé : parcelle actuellement cadastrée E 728 appartenant aux conjoints LE GUEVEL.

M. GUILLOUX Marcel, domicilié 17, rue de Talcoët à Pontivy a obtenu des actuels propriétaires l'autorisation de matérialiser l'endroit du crash par la pose d'une stèle.

Charles KERN repose dans un cimetière canadien à côté de Chartres.

## **4. AMÉRICAIN MORT DANS L'INCENDIE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES FILLES : POINT SUR LE DOSSIER**

Après la commission du 3 octobre 2011, Monsieur Guy JOUAN a continué son travail de recherches : contacts avec différentes personnes, photos obtenues auprès de Monsieur Guy BLAT. Après échanges entre les membres de la commission il est décidé de poursuivre les démarches afin d'identifier ce soldat américain mort carbonisé le 3 août 1944 dans l'incendie de l'école supérieure des filles. Pour cela un groupe de travail sera piloté par Messieurs Guy JOUAN et Joseph ROUXEL.

## **5. PROJET SPECTACLE TIRÉ DE L'OPÉRETTE DE GERMAINE TILLION « VERFÜGBAR AUX ENFERS »**

Madame Martine PIERRE a eu connaissance par l'intermédiaire de l'ANACR du Morbihan d'un spectacle tiré de l'opérette « Verfügbar aux Enfers » écrite par Germaine Tillion lors de son internement au camp de Ravensbrück.

Après contacts pris auprès de la La Compagnie « Le théâtre de la petite montagne » créatrice du spectacle, une option pour la présentation de ce spectacle en novembre prochain a été retenue .

Deux séances seraient programmées, la première dans l'après-midi pour les collégiens et lycéens et la deuxième le soir pour tout public.

La commission émet un avis favorable à cette proposition.

## **6. ACQUISITION DE LIVRES PAR LES ARCHIVES**

Monsieur LE MAPIHAN informe les membres de la commission que le service des archives municipales a fait l'acquisition de trois livres, qui viendront enrichir son fonds documentaire, lors de la vente de la bibliothèque de Charles FLOQUET :

« La Liberté tombée du ciel 1939-1945 », paru en 1977 aux Editions Ramsay, est un livre écrit par Henri Deplante, parachutiste de la France Libre, qui témoigne d'opérations, de combats et d'événements survenus dans le Morbihan, et notamment à Pontivy, après le débarquement allié en Normandie.

« Dien-Bien-Phu », paru aux Editions France Empire en 1963, est un autre livre témoignage, sur la bataille de Dien-Bien-Phu, écrit par le général pontivyen Pierre Langlais.

Les « Rapports d'activité du XXVe corps d'armée allemand en occupation en Bretagne », publié en 1978 par le service historique de l'armée de terre, sont une traduction, annotée, par le Commandant Even, des rapports d'activité d'un corps d'armée qui stationna pendant presque toute la guerre en Bretagne, de décembre 1940 jusqu'à la capitulation de la poche de Lorient en 1945, et dont le quartier général fut notamment à Pontivy de janvier 1943 à août 1944.

Des correspondances, dédicaces et photos accompagnent les deux premiers ouvrages.

## **7. 19ème DRAGONS : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2012**

Par un courrier en date du 15 février 2012, Le Colonel Mahéas, Président de l'amicale des anciens du 19ème Régiment de Dragons 1944-45 nous a fait part de son désir de tenir l'assemblée générale de son association le 8 mai prochain à PONTIVY . Il souhaite également qu'une délégation participe à notre cérémonie commémorative au Monument aux Morts.

Une réponse favorable lui a été apportée par un courrier en date du 29 février 2012.

## **8. QUESTIONS DIVERSES**

Carré Militaire : Monsieur LE MAPIHAN rappelle que les militaires morts pour la France qui ont été inhumés dans des concessions en dehors du carré militaire ont droit à une sépulture perpétuelle. Aussi, lorsque la commune reprendra une de ces concessions, les restes mortels des militaires seront ré-inhumés dans un espace à aménager dans le prolongement du carré militaire. Une plaque, portant le nom des défunts, sera apposée sur le mur. Les travaux seront réalisés en régie avant l'été.

Monsieur BRUHAT nous indique qu'il a constaté le vol de l'épée de la statue du Général de Lourmel. La Municipalité avait déjà constaté ce vol et informe la commission qu'une nouvelle épée sera mise en place.

Il signale également que le mot nazis figurant sur la plaque apposée à l'entrée du collège Charles Langlais a été à nouveau détériorée. Les services techniques municipaux interviendront pour une remise en état.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16 heures.